



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Mission Agenda 21 : Agir ensemble pour le développement durable !

La Ville aux côtés de ses partenaires institutionnels relève le défi de créer un Agenda 21 pour Niort applicable en octobre 2011. Engagée depuis deux ans dans une démarche de développement durable, la municipalité souhaite formaliser les actions qu'elle mène dans ce domaine et bien sûr en imaginer d'autres avec l'aide de celles et ceux qui vivent à Niort.

4 étapes pour 1 projet

- **2008-2010 : le service public s'engage**

Les salariés de la Ville, du CCAS et du Syndicat des Eaux du Vivier ont bénéficié depuis 2008 de formations et de programmes de sensibilisation au développement durable. Fortement mobilisés, les services municipaux ont réalisé en 2010 un diagnostic de leurs pratiques et jeté les bases d'un programme d'actions pour les améliorer.

Plusieurs pistes ont émergé comme la poursuite de l'isolation thermique des bâtiments municipaux avec des matériaux respectueux de l'environnement, le déploiement de bornes publiques de recharge pour les véhicules électriques ou encore la mise en place d'un service de garde d'enfants pour les parents isolés.

- **Février à mars 2011 : le temps de la concertation**

Les habitants, le milieu associatif, les entreprises du territoire, les jeunes et moins jeunes, les actifs et retraités, bref tous les acteurs locaux sont invités à donner leur avis lors d'ateliers participatifs. Une étape incontournable pour définir les besoins et attentes en matière de développement durable.

- **Avril à septembre 2011 : de la stratégie à l'action**

Une fois toutes les idées recueillies, la municipalité sera à même de construire une stratégie qui répondra aux objectifs de développement durable qu'elle se sera fixée. Les propositions des Niortais serviront de base à la rédaction d'un programme d'actions qui fédèrera les projets de chacun et créera une dynamique de territoire durable.

- **A partir d'octobre 2011 : la mise en oeuvre**

Une fois adopté, l'Agenda 21 deviendra une référence pour toutes et tous sur le territoire : il orientera les actions publiques et encouragera les initiatives privées déjà nombreuses. Ce document de référence guidera chacun dans un engagement quotidien en faveur du développement durable. Bien sûr, il évoluera avec le temps pour s'adapter aux changements des réalités sur le terrain.

La Ville concerte tous les acteurs locaux de février à mars 2011

La concertation s'élabore en deux temps.

En février, les habitants (Niort et bassin de vie niortais) sont invités à imaginer notre ville de demain en proposant des solutions innovantes pour préserver la qualité de vie sur notre territoire.

❶ **Cinq ateliers participatifs** organisés au centre Du Guesclin permettront à chacun de s'exprimer librement sur des thématiques. Ils seront animés par un cabinet spécialisé.

4 février à 20h : « Etre solidaire à Niort »

Comment lutter contre les inégalités et les exclusions, permettre un accès au logement et aux soins pour tous, favoriser le lien entre les générations, encourager l'économie sociale et solidaire, promouvoir l'école et la réussite scolaire, compter sur l'insertion par l'emploi, ?...

5 février à 9h : « Rendre Niort attractive et moteur de son développement »

Comment permettre un accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux arts pour tous, rendre plus conviviaux nos espaces publics, développer le tourisme, les métiers du développement durable, les activités économiques, favoriser la place des jeunes ?,...

9 février à 20h : « Vivre éco-responsable à Niort »

Comment réinventer nos modes de déplacements, promouvoir de nouvelles formes d'énergies, préserver nos ressources en eau, prévenir les risques de pollution, consommer responsable, s'éduquer au développement durable ?,...

11 février à 20h : « Cultiver le cadre de vie niortais »

Comment préserver notre biodiversité, protéger la Sèvre et le Lambon, valoriser notre patrimoine architectural et paysager, développer une urbanisation cohérente, préserver la tranquillité publique ?,...

12 février à 9h : « Tous impliqués dans l'Agenda 21 »

Comment mettre en place une concertation avec les citoyens, comment faire connaître les initiatives privées, comment mobiliser le public autour de ces initiatives, comment valoriser les réussites collectives et les coopérations entre les territoires ?,...

Pour s'inscrire aux ateliers les participants ont quatre possibilités :

- Inscription en ligne sur le site d'actualités de la ville www.vivre-a-niort.com > rubrique Agenda 21,
- en retournant le coupon joint à la plaquette d'information Agenda 21 distribuée dans les boîtes aux lettres,
- en téléphonant à la mairie au 05 49 78 75 93 ou 07 86 11 04 38
- en écrivant sur la boîte courriel : agenda21@mairie-niort.fr

En mars, entreprises, représentants d'associations et partenaires institutionnels seront sollicités à leur tour. 5 ateliers spécifiques organisés pour eux leur permettront d'échanger avec leurs homologues sur le thème du développement durable (dates à déterminer).

📧 Un espace d'expression sur www.vivre-a-niort.com

L'objectif est de réunir une trentaine de personnes par ateliers. Celles qui souhaitent s'impliquer et qui ne peuvent pas se rendre aux ateliers ont la possibilité de s'exprimer en déposant un message sur www.vivre-a-niort.com dans la rubrique Agenda 21 > partageons nos idées.

📧 Ethnonet : un forum de discussion web pour les jeunes

La Ville a ouvert un espace de discussions spécial pour les jeunes à partir de 15 ans. Il s'agit d'un forum en ligne animé par un cabinet spécialisé sur lequel les jeunes inscrits s'expriment librement sur la place du développement durable dans leur ville.

Pour participer, il suffit de contacter la mairie à l'adresse suivante : **agenda21@mairie-niort.fr** ou par SMS au 07 86 11 04 38 en indiquant un courriel et un numéro de portable.